

LYONS ANDELLE LE MAG

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

SEPTEMBRE 2021 #13



Fanfare FISSA PAPA



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE LE 25/09

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

RESSOURCERIE ADDIE



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous à travers ce 13^{ème} numéro du « Lyons Andelle Le Mag' » qui, comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle édition, a fait peau neuve durant l'été pour adopter un style plus actuel, avec davantage de reportages, d'interviews et d'informations pratiques à votre attention.

Dans ce magazine distribué auprès de 11 000 foyers sur l'ensemble des 30 communes du territoire Lyons Andelle, découvrez l'actualité, les projets et services proposés par la Communauté de communes, ainsi que de nouvelles activités créées en Lyons Andelle telles que la Ressourcerie Addie.

En cette période de rentrée, vous trouverez les conseils et astuces de nos professionnelles de la petite enfance pour préparer les plus petits à une rentrée tout en douceur.

Côté emploi, notre intercommunalité lancera à partir du mois d'octobre prochain ses « rendez-vous de l'emploi et de la formation » où vous pourrez le temps d'une matinée échanger avec les entreprises du territoire qui recrutent, déposer vos CV et/ou trouver une formation proche de votre domicile. Ces moments de rencontres trimestriels vous permettront d'identifier les secteurs d'activité qui sont à la recherche de compétences.

Vous cherchez un emploi, une formation ou vous souhaitez obtenir des informations sur les entreprises du territoire, n'hésitez pas et rejoignez-nous le 14 octobre 2021 de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté de communes à Charleval.

Des challenges nous attendent également à la rentrée : mobilité et PLUi sont de nouvelles compétences transférées à notre intercommunalité. Pour tout connaître sur ces nouveaux enjeux qui impacteront votre quotidien et votre cadre de vie, rendez-vous en page 29.

Engagée depuis de nombreuses années en matière culturelle, la Communauté de communes vous propose tout au long de l'année une riche programmation artistique. Fanfares, arts de la rue, théâtres, ciné-concert, balades contées... nous vous présentons les spectacles et animations hauts en couleurs programmés par notre service culture. Repérez aussi dans les pages agenda, les loisirs et manifestations qui vous invitent à profiter de votre temps libre tout près de chez vous.

Nous vous attendons nombreux le samedi 25 septembre à partir de 17h à Perriers-sur-Andelle pour un premier rendez-vous festif lors de l'ouverture de cette saison culturelle 2021-2022 !

Bonne lecture à tous !

Philippe Gérics, Président
de la Communauté de communes Lyons Andelle



4 GRANDS PROJETS
Future gendarmerie

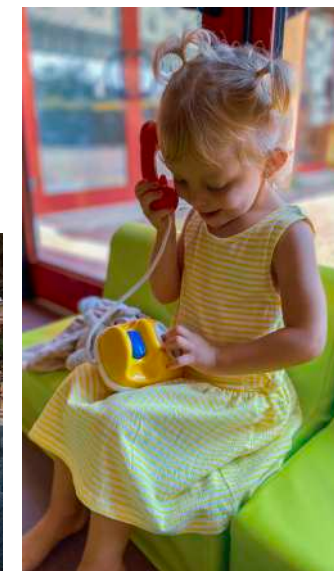
6 PETITE ENFANCE
ENFANCE JEUNESSE

11 SPORT
Tennis santé

12 CULTURE

14 TOURISME

16 MANGER LOCAL
Chez Laure et Paul



18 ÉCONOMIE

20 EMPLOI

23 LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

24 ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

29 ATTRACTIVITÉ

31 INFOS PRATIQUES

35 JOURNAL DES COMMUNES

37 AGENDA



LYONS ANDELLE LE MAG

ZA La Vente Cartier - Rue Martin Liesse - BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27 - contact@cdcla.fr - www.cdcla.fr

Directeur de la publication : Philippe Gérics
Directeur de la rédaction : Jean-Luc Romet
Directrice générale des services : Aurélie Levasseur
Rédaction : Marie-Laure Vittori
Rédaction / Mise en page : Charlotte Borniche

Avec la précieuse contribution des services de la Communauté de communes
Dépôt légal : à parution ISSN 2553-7660 | Tous droits de reproduction réservés
Photo couverture : Ouverture de saison culturelle Lyons Andelle





FUTURE GENDARMERIE DE FLEURY-SUR-ANDELLE

Parmi les grands projets de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA), la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle sera le prochain à sortir de terre. Les locaux de l'actuelle gendarmerie étant devenus vétustes et ne répondant plus aux normes d'accueil, il devenait nécessaire de trouver une solution pour répondre aux enjeux de sécurité.

L'origine de ce projet naît en 2010, lors des premiers échanges entre la mairie de Fleury-sur-Andelle et la brigade. Conscients de l'intérêt de la sécurité publique à l'échelle intercommunale, les élus de la Communauté de communes entérinent la construction d'une nouvelle gendarmerie en 2015 et la CDCLA en devient maître d'ouvrage.

A la tête de la brigade, le major Milhouet, arrivé en juillet 2015, nous a reçu pour nous présenter la gendarmerie et ce que leur futur déménagement apportera aux habitants et à l'équipe.

Combien de personnes travaillent à la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle ?

Major Yannick Milhouet : Actuellement nous sommes 17 agents : 11 à Fleury-sur-Andelle et 6 à Lyons-la-Forêt (qui dépend de Fleury).

Le territoire couvert par la brigade de Fleury-sur-Andelle s'étend sur 33 communes (dont les 30 communes de la Communauté de communes) pour un total de 24 000 habitants.



Major Yannick Milhouet

Quelles sont vos missions ?

Y.M. : Nous intervenons sur tous types de sujets : de la divagation d'animaux aux accidents, en passant par les violences, les crimes...

Nous pouvons être appelés jours et nuits, tous les jours. C'est un métier de vocation, car les sollicitations sont multiples et variées. Nous devons être prêts à nous adapter aux événements et à intervenir même si nous devons être en repos.

Les gendarmes vivent-ils tous dans la caserne ?

Y.M. : Actuellement, il y a 8 logements donc certains agents vivent à l'extérieur. La future gendarmerie comprendra 12 logements : 11 pour les sous-officiers et 1 pour 2 adjoints. Ainsi, toute l'équipe sera logée sur place.

Quel est l'intérêt de construire une nouvelle gendarmerie ?

Y.M. : C'est un projet important pour l'ensemble des problématiques que nous rencontrons actuellement.

L'une des plus grosses améliorations sera l'accès au public, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, pour entrer dans nos locaux, il faut emprunter des escaliers et il y en a dans tout le bâtiment ; les portes ne sont plus aux normes actuelles pour faire passer un fauteuil roulant.

Ensuite, nous avons très peu d'espaces pour offrir une confidentialité. Nous avons des bureaux en open space et d'autres en enfilade, qu'il faut traverser pour atteindre un autre bureau.

La future brigade offrira un meilleur cadre de travail pour l'équipe, leur permettant une concentration optimale sur leurs missions.

Enfin, le cadre de vie pour les agents et leurs familles sera également amélioré, notamment car il sera plus éloigné des nuisances sonores de la route départementale.



Une partie de l'équipe de Fleury-sur-Andelle et Lyons-la-Forêt

Chiffres clés

5 296 m²

Taille de la future brigade
(service de gendarmerie + logements).

3 506 200 € HT

Coût prévisionnel du projet.



C'est sur une partie du site de l'ancien collège à Fleury-sur-Andelle que la nouvelle brigade sera édifiée. Les travaux de démolition des bâtiments de l'ancien collège se sont achevés en 2020.

Les travaux de construction débuteront d'ici fin 2021.

CONTACTER LA GENDARMERIE



En cas d'urgence appelez le **17** ou le **112**.

Pour contacter directement la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle : **02 32 49 00 17**



Une rentrée tout en douceur...

La rentrée est un moment clé pour les enfants. En ce qui concerne les tout-petits qui rentrent en crèche après de grandes vacances en famille, les réactions peuvent être diverses. En effet, le moment de la séparation peut leur paraître difficile. C'est aussi beaucoup de questionnement, d'appréhension, d'excitation, de périodes tests, de découverte, du respect de règles parfois différentes de celles de la maison. En outre, le nouveau rythme est plus fatiguant.

Les professionnels de la crèche multi-accueil L'Oisillon, à Vandrimare, vous apportent leur regard sur la question.

En tant que professionnels de la petite enfance, lors de l'accueil des enfants qui découvrent ou reprennent la vie en crèche, nous portons une attention particulière sur quelques points. Nous prenons en compte les caractéristiques de chaque famille et leurs habitudes de vie. Il est indispensable de les connaître afin de pouvoir s'adapter au mieux aux besoins fondamentaux de chaque enfant.

Les professionnels prennent le temps d'observer chaque enfant et de transmettre leurs observations afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

Lors de l'accueil d'un enfant découvrant ou redécouvrant l'univers de nos structures, nous prenons des dispositions personnalisées. Puis, tout au long de l'année, nous observons son comportement pour analyser ses besoins.

Pour créer un lien d'attachement, chaque enfant a un adulte référent qui sera, au début de son adaptation, son repère dans notre établissement et l'aidera à appréhender la séparation avec son parent. Cette période d'adaptation s'étale sur plusieurs jours, parfois plusieurs semaines afin de se familiariser avec les autres enfants, les professionnels et les locaux.

Les parents peuvent être partie prenante du ressenti positif de leur enfant sur les temps d'accueil en structure, en lui expliquant qu'en crèche, il va rencontrer de nouveaux copains ; qu'il va apprendre à grandir ; qu'il aura de nombreux jeux différents de ceux de la maison ; et qu'il va faire des activités diverses et variées.

TÉMOIGNAGE DE PROS

L'équipe de L'Oisillon



5 conseils pour une rentrée sereine

Pour une rentrée sereine de votre enfant en crèche, voici quelques conseils que les professionnels de la petite enfance appliquent eux-même au sein des structures Lyons Andelle :

- 1 **Accompagner** l'enfant avec bienveillance vers l'autonomie et l'encourager lorsqu'il veut faire des choses tout seul.
- 2 **Mettre en valeur** les compétences de l'enfant. "Bravo, tu as réussi à prendre tes vêtements comme un grand !"



- 3 Le **rassurer** en lui disant qu'on viendra toujours le chercher. "Tu vas jouer avec tes copains pendant un moment et tout à l'heure, on rentrera ensemble à la maison."
- 4 Instaurer un **climat de confiance** avec des habitudes, des rituels. À l'entrée de la crèche, chaque enfant a son casier pour mettre ses chaussures et a accès à son sac avec ses affaires.
- 5 **Positiver** la vie en collectivité. "C'est chouette la crèche, il y a plein de copains et plein de jouets que tu n'as pas à la maison !"



JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Comme chaque année, la Communauté de communes a organisé une journée pédagogique pour les vingt professionnelles du service petite enfance.

Ainsi, le 23 août 2021, elles ont pu profiter d'une sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les crèches, animée par Angélique Thuault, formatrice au centre de formation de la fonction publique territoriale.

Les agents sont satisfaits d'avoir pu acquérir de nouvelles connaissances sur ce sujet.

L'objectif de cette sensibilisation est d'améliorer sans cesse l'accueil de tous les enfants et de toutes les familles du territoire sans distinction aucune.

Les vacances vous manquent déjà ?



Alors parlons des prochaines... Les vacances d'automne auront lieu du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021 !

La Communauté de communes Lyons Andelle accueille vos enfants au sein de trois structures différentes :

- Le Centre de loisirs de Vascoeuil pour les 3-11 ans,
- Les Maisons des jeunes de Perriers-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle pour les 11-17 ans.

3
11 ANS

L'école des sorciers

Comme chaque automne, le traditionnel centre de loisirs sera transformé en école des sorciers.

Cours de potion, création de chaudron, tournoi des sorciers, découverte des créatures féériques... les professeurs de notre académie magique mettront tout en oeuvre pour que les apprentis sorciers réussissent leurs examens et repartent avec le sésame suprême... la baguette !

Les familles pourront déposer les jeunes apprentis entre 7h et 10h et venir les récupérer dès 16h30 et jusqu'à 19h.

+ D'INFOS

Service enfance
02 32 49 61 27 - enfance@cdcla.fr

11
17 ANS

Les maisons hantées

Les ados auront-ils le courage de franchir les maisons hantées du territoire ?

Sorties, ateliers et soirées vont rythmer vos vacances, mais pensez à être bien couverts... car vous pourriez rapidement avoir froid dans le dos !!!

Dans le cadre de la saison culturelle, le collectif UBIQUE posera ses valises dans la « maison hantée » de Romilly-sur-Andelle pour un projet participatif intergénérationnel autour du souvenir. Les jeunes pourront y prendre part avec les artistes au cours d'ateliers du 2 au 5 novembre.

Les deux maisons des jeunes sont ouvertes de 10h à 18h. Un transport est possible sur tous les arrêts de transport scolaire du territoire.

+ D'INFOS

Service jeunesse
02 32 49 61 27 - jeunesse@cdcla.fr

LA MISSION LOCALE DÉMÉNAGE

Installée dans les locaux de la Communauté de communes Lyons Andelle depuis plusieurs années, la Mission locale a déménagé en juin dernier.

Rassurez-vous, vous n'aurez pas à la chercher très loin puisqu'elle s'est juste installée quelques mètres plus loin, sur la même zone d'activité, rue Martin Liesse à Charleval (dans les anciens locaux du Trésor public).

La Mission locale, pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'une solution professionnelle (orientation, formation, emploi).

La Mission locale, pourquoi ?

- ✓ Écouter et informer.
- ✓ Aider à construire un projet professionnel.
- ✓ Accompagner dans les démarches (formation, santé, logement, droits, etc.).
- ✓ Proposer des aides financières ponctuelles ou régulières.

Quels accompagnements possibles ?

- **Garanties jeunes.** En groupe, pendant quatre semaines, puis au cours d'un parcours personnalisé, vous construisez votre projet professionnel grâce à des stages qui vous permettront de trouver votre voie.
- **Bilan santé.** Faites un point santé en réalisant un examen de prévention gratuit.
- **Parc 2 roues.** Louez un scooter à tarif réduit pour vos déplacements professionnels, une formation ou un rendez-vous médical.
- **Espace Public Numérique.** Bénéficiez d'un accès à un ordinateur connecté à Internet. Vous êtes accompagné par la Mission Locale dans l'utilisation du numérique et la réalisation de vos projets.



RENSEIGNEMENTS
Mission locale de Charleval
02 32 49 90 09 - mission.locale@mlv2al.fr



Tu as 18 ans cette année ?

Le pass Culture est fait pour toi !

Depuis mai 2021, ce dispositif du ministère de la Culture t'offre un accès à un vaste choix d'offres culturelles, via un crédit de 300 € utilisable pendant deux ans : spectacles, cinémas, musées, expos, livres, cours de musique ou d'art, abonnements et services numériques...

Pass Culture, mode d'emploi

Il te suffit d'installer l'application « pass Culture » sur ton mobile ou de te rendre sur le site pass.culture.fr et de t'inscrire pour accéder à toutes les offres disponibles.

4 628 acteurs culturels référencés et plus de 2,3 millions d'offres

Tu peux souscrire à une offre numérique (abonnement à une plateforme de musique en ligne, de vidéos à la demande, presse en ligne, ebook...). Le crédit pour les offres numériques est plafonné à 100 € afin de t'encourager à découvrir des lieux et acheter des biens culturels.

Les petits +

Avec les offres DUO, pour certains spectacles, tu pourras acheter deux places à partager avec la personne de ton choix.

L'application te permet également de repérer les offres et les événements culturels gratuits près de chez toi.

PLUS D'INFOS : www.pass.culture.fr



UN ÉTÉ ANIMÉ

retour en images

PETITE ENFANCE
ENFANCE JEUNESSE



Accrobranche à Préaux



Visite du musée de l'Air et de l'Espace à Paris



Téleski à Poses



Pique nique à la crèche L'Oisillon



Construction d'un hôtel à insectes à la crèche Récré Andelle



Jeu d'eau à la crèche Récré Andelle



Centre de loisirs Vascoeuil

Nouveau

Dès octobre 2021, le tennis club de Pont-Saint-Pierre, premier habilité "Tennis Santé" en vallée de l'Andelle, propose ce programme de pratique sportive adaptée, accessible sur prescription médicale à des publics souffrant de certaines pathologies et aux seniors.

Rencontre avec Benoit Lefèbvre, Président du tennis club.

Pouvez-vous nous présenter votre club et nous expliquer les objectifs du dispositif Tennis Santé ?

Benoit Lefèbvre : Le tennis club de Pont-Saint-Pierre a 40 ans d'existence et regroupe 120 licenciés de tous âges et 80 à 90 élèves dans notre école de tennis.

L'objectif de ce dispositif est d'apporter, à travers un programme de pratique sportive adaptée et encadrée, un bénéfice santé à des personnes atteintes de pathologies chroniques, cancers, ou encore des seniors face aux effets du vieillissement sur leur santé. Nous avons obtenu une habilitation pour accueillir tous ces types de publics.

Une prescription médicale est-elle nécessaire pour accéder au programme ?

B.L. : Oui, le point de départ est la prescription par le médecin ou le centre hospitalier qui suit un patient. C'est un véritable soin qui peut aussi être prescrit sur demande du patient à son généraliste.

Comment cela se déroule-t-il ?

B.L. : Le programme se suit par petits groupes de 6 personnes maximum, constitués par type de pathologie, par cycles de 12 semaines, avec 1 à 2 séances par semaine. Il est constitué de séances de mise en condition (marche nordique, fitness...) et de séances



SPORT

TENNIS SANTÉ à Pont-Saint-Pierre

de tennis adapté (avec du matériel spécifique et sur demi-terrain).

Le moniteur de tennis est formé à l'encadrement de ce programme adapté et supervisé par nos médecins référents : le docteur Hazard, médecin généraliste à Romilly-sur-Andelle et Marine Cousson, kinésithérapeute à Charleval. Un passeport santé est remis à la personne.

Quels sont les bénéfices pour le patient ?

B.L. : Outre les bénéfices reconnus à la pratique régulière d'une activité sportive, le suivi d'un programme sport santé augmente les chances de rémission pour des personnes atteintes de certains cancers (digestifs, du sein, de la prostate...). Le tennis est en outre efficace dans la gestion du poids, limite les effets de certaines pathologies et du vieillissement.

Quel est le coût de cette série de séances pour le participant ?

B.L. : Seule la licence découverte de la FFT de 3€ reste à charge. Elle couvre l'assurance durant 3 mois.

+ D'INFOS

Tennis club de Pont-Saint-Pierre
Square Gaston Philibert
27360 Pont-Saint-Pierre
Benoit Lefèbvre
06 16 83 16 49

Coups de pouce Coups de ♥

Le dynamisme d'un territoire se mesure à travers la richesse, la diversité et l'activité des associations qui le composent. Avec près de 200 associations réparties sur l'ensemble de ses trente communes, le territoire Lyons Andelle est particulièrement dynamique en la matière. C'est pourquoi, la Communauté de communes Lyons Andelle les accompagne et les soutient.

Elle verse une subvention unique de 500 € pour toute nouvelle association qui se crée.

Des conventions sont également signées avec des associations de sport collectif répondant à des critères précis.

Enfin, pour aller plus loin et pour aider davantage les associations fortement impactées par la crise sanitaire, deux nouveaux dispositifs de subventions "coups de pouce" (1 000€) et "coups de coeur" (2 000€) sont mis en place pour les soutenir. Pour 2021, à titre exceptionnel, seules les associations employant au moins un salarié seront concernées. Un jury sera constitué pour étudier les dossiers de demandes. En tout, 35 000 € seront versés aux associations de Lyons Andelle.

RENSEIGNEMENTS

Pour savoir si votre association est éligible à ces aides et déposer un dossier :
contact@cdcla.fr - 02 32 49 61 27



© Didier Depoorter - Mairie d'Olivet



Comme chaque année, le réseau 27* soutient un projet artistique de création donnant lieu à un spectacle et à des ateliers culturels.

Pour 2021, c'est le collectif Ubique qui mènera un

projet participatif et intergénérationnel autour du souvenir amoureux, point de départ de leur nouvelle création *La Petite Sirène*. Les artistes de la compagnie iront à la rencontre de différents publics eurois pour récolter leur parole et créer une fiction radiophonique mêlant véritables témoignages et paroles imaginaires.

En Lyons Andelle, c'est un groupe d'adolescents qui rencontrera les artistes pour travailler sur ce thème avec eux.

* Initié en 2011, le réseau 27 est une association qui regroupe plusieurs acteurs culturels installés dans l'Eure, dont la CDCLA. Chaque année, les partenaires du réseau soutiennent ensemble un projet artistique, qu'ils programment, diffusent, accompagnent, dans leur programmation culturelle.

L'idéal bal : **le retour de la Spark compagnie !**

Une fin d'après-midi bucolique et musicale pour fêter nos retrouvailles

SITE DE COLMONT À PERRIERS-SUR-ANDELLE 
près de l'église

 **SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 - À PARTIR DE 17H**

Quoi de plus convivial qu'un Bal Rock pour fêter nos retrouvailles et démarrer en musique et en danse cette nouvelle saison culturelle ? La Spark Cie, avec la complicité de la chorale *Vagabondages*, vous propose de venir vous trémousser, vous déhancher, guincher et rock'n roller lors de la **Spark Rock Party** de rentrée.

Qu'on se le dise le mot d'ordre de ce début de saison sera : « Mange, chante, danse et mets tes baskets ! »

AU PROGRAMME :

- **La Fanfare FISSA PAPA**
Un quatuor de rue pour un cocktail sonore jubilatoire qui délasse, déride et déchaîne les foules
- **Garçons s'il vous plaît** - Véritables « serveurs vocaux » a cappella, ce trio se balade au cœur du public muni d'une ardoise de chansons à la demande.
- **L'idéal bal avec la Spark compagnie**
Pour finir la soirée en beauté !

 **Entrée libre & Gratuite | Buvette avec le Bar dans les épinards | Apportez votre pique-nique.**

Actions culturelles

Cette saison, de nombreuses actions culturelles sont programmées, dans les écoles, les collèges et auprès des habitants.

Plusieurs compagnies et artistes sont invités à partager leur univers et leur savoir-faire pour des moments de découvertes originales et d'échanges intenses.

- Autour du conte, avec la compagnie *Le K*.
- Féminisme et réseaux sociaux avec la compagnie *La Part des Anges* et leur spectacle « Constellation ».
- Création musicale avec les musiciens des *Amis de Fantômus*.
- Création d'un parcours artistique et touristique avec les écoles (street art, fresque, dessin, sculpture...) et des artistes invités : *LKSIR*, *Marie Mellier*, *le K*, *Bill Torpille* et *la Dissidente*.
- Lutherie sauvage avec la compagnie *Du Grain à Moudre*.

Compagnies en résidence Bill Torpille & La Dissidente SAISON 2



LE POLAR

L'année dernière, les compagnies *Bill Torpille* et *La Dissidente* sont allées à la rencontre des habitants pour réaliser un portrait du territoire à travers leur prisme artistique. Cette saison, ils vont poursuivre cette idée de portraits, mais ici dans la fiction, notamment le polar.

Spectacles, lectures, rencontres, ateliers de pratiques artistiques... sont au programme, qui sera teinté d'un zeste de décalage et d'humour noir.

Rendez-vous avec les deux artistes **lundi 27 septembre à 19h à la Communauté de communes (Charleval)** pour plus d'infos sur le projet.

Puis, retrouvons-nous le 11 juin 2022 pour une soirée de clôture sous le signe de l'intrigue.

ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES MULTIFORMES

Un samedi par mois, Ludovic Billy, compagnie *Bill Torpille*, vous invite à pratiquer différentes disciplines plastiques artistiques : dessin, peinture, modelage, sculpture...

Première rencontre **samedi 23 octobre, à 14h, dans l'atelier de Carlos et Tania Esteban, 4 rue Henri Kratz, Douville-sur-Andelle.**

Ces ateliers sont gratuits. Aucune compétence n'est requise, simplement l'envie de partager un moment artistique.

RETOUR SUR... LA CLÔTURE DE SAISON

Samedi 12 juin 2021, les compagnies en résidence *Bill Torpille* et *La Dissidente* avaient carte blanche pour organiser la clôture de saison culturelle.

Ce fut un véritable voyage entre réel et fiction ! Théâtre, spectacle de rue, musique, cirque, chansons, fanfare, exposition, portraits portatifs, land art... Cette soirée concoctée par de nombreux artistes invités a fait le bonheur d'un public nombreux et enfin déconfiné !

Un final acrobatique, poétique et musical sur la façade du château a clôturé en beauté cet après-midi bucolique et par chance... ensoleillé !

Plus de 500 spectateurs et une vingtaine d'artistes étaient présents, sans oublier la participation des habitants, associations, écoles et collèges du territoire Lyons Andelle.



Nouveau

Une offre d'excursions en mini-groupe

Pour découvrir et visiter Lyons Andelle en famille ou entre amis

L'Office de tourisme Lyons Andelle propose une offre d'excursions spécialement élaborée pour les groupes de 6 à 19 personnes.

Découvrez et faites découvrir notre région en organisant, pour votre famille, vos amis, votre association ou entreprise, une journée de visites et d'activités en Lyons Andelle.

Consultez la brochure « spécial mini-groupes » et trouvez l'inspiration pour composer le programme de votre excursion parmi les différentes offres modulables :

- ◆ Nature et terroir, avec une sortie initiation à la marche nordique puis une visite de ferme cidricole.
- ◆ Pour une journée au fil de nos rivières, choisissez une initiation kayak sur l'Andelle couplée avec la visite-dégustation dans une pisciculture.
- ◆ Initiez-vous entre amis à la découverte des plantes sauvages comestibles, en apprenant à les glaner et les cuisiner.

Les déjeuners sous forme de pique-nique sont inclus dans les offres, accessibles à partir de 32,50 € par personne.

Consultez la brochure en ligne :

www.lyons-andelle-tourisme.com [espace groupes]

Réservation auprès de l'Office de tourisme Lyons Andelle.

Journées Européennes du Patrimoine 2021

Suivez le guide !



À l'occasion des journées européennes du patrimoine le week-end du 18 et 19 septembre, l'Office de tourisme vous propose deux visites guidées gratuites de Lyons-la-Forêt samedi 18 septembre :

- ◆ 10h - **À la découverte de Lyons-la-Forêt**
Explorez le village et son histoire.
- ◆ 14h30 - **Lyons fait son cinéma**
À travers une visite sous l'angle du cinéma, découvrez pourquoi Claude Chabrol et Jean Renoir avaient choisi Lyons-la-Forêt pour y tourner leurs adaptations du roman de Flaubert, Madame Bovary.

Gratuit. Sur réservation auprès de l'Office de tourisme

Programme des journées européennes du patrimoine 2021 en Lyons Andelle disponible sur www.lyons-andelle-tourisme.com



© Aurélien Papa - Département de l'Yonne



RANDO D'AUTOMNE

Boucle du Gros Chêne (3 km) et Sentier de l'Abbaye de Mortemer (4,5 km)

Pour profiter des couleurs flamboyantes de la forêt de Lyons, s'imprégner de l'atmosphère mystérieuse de l'abbaye de Mortemer sur le trajet et se lancer dans une cueillette de champignons, ces deux courtes boucles, qu'il est facile d'enchaîner, sont parfaites pour s'oxygéner !

Dépliant disponible sur www.lyons-andelle-tourisme.com ou à l'Office de tourisme.

Office de tourisme Lyons Andelle

25 bis place Benserade

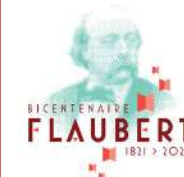
27480 Lyons-la-Forêt

02 32 49 31 65

info@lyons-andelle-tourisme.com

www.lyons-andelle-tourisme.com

LYONS FAIT SON CINÉMA JUSQU'AU 31 OCTOBRE



Il est toujours temps de flâner pour découvrir les transformations et lieux de tournage investis par Jean Renoir puis Claude Chabrol. L'exposition **Madame Bovary, secrets de tournage** est visible

dans les rues de Lyons-la-Forêt jusqu'à fin octobre.

Mercredi 29 septembre, à 14h30, accompagnez vos enfants lors du jeu de piste **Lyons fait son cinéma**, qui les mobilisera sur une enquête à la recherche d'énigmes disséminées dans le village par un certain Gustave !

Sur réservation auprès de l'Office de tourisme

TARIFS : 5 € / réduit 4 € (12-17 ans)

Gratuit (moins de 12 ans)

Pass Patrimoine Lyons Andelle : réduction de 1€



CHEZ LAURE ET PAUL

Pouvez-vous nous présenter le parcours qui vous a menés jusqu'à la reprise de la Ferme du Logis, à Lisors ?

Laure Mahieux : Nous étions agriculteurs depuis 2014 à Neuf-Marché, à côté de Gournay-en-Bray et nous avons un emploi à temps complet, en plus d'une petite ferme que nous exploitons les week-ends et vacances en produisant des céréales et de l'herbe.

Pourquoi avoir repris la ferme du Logis, qui est devenu « Chez Laure et Paul » ?

L.M. : La ferme présentait un vrai potentiel de développement et de diversification. Cette exploitation nous a offert la possibilité de mener chacun notre activité. Mon mari gère la production animale et celle de céréales ; je gère l'activité de transformation. Cette reprise nous a permis de quitter nos emplois pour devenir agriculteurs à 100% et nous consacrer à nos deux fermes.

Quels changements avez-vous faits depuis la reprise en 2017 ?

L.M. : En plus des cochons, nous élevons des volailles à Lisors. Nous avons également gardé, avec mes parents, l'exploitation qu'avait mon frère à Charleval, qui produit les vaches transformées ici. La première chose que nous avons faite en arrivant a été d'agrandir la boutique afin de pouvoir y intégrer la vente de viande de bœuf et de volaille.

Notre bâtiment de Neuf-Marché héberge désormais des moutons que nous achetons à un producteur. Ainsi, nous proposons un choix de viandes différentes à la boutique.

Nous essayons également de diversifier l'offre dans la boutique afin de simplifier la vie au consommateur : nous lui proposons sur un même lieu une alternative complète aux supermarchés, avec une offre venant d'exploitations situées dans un rayon de 30 kilomètres.

Manger local, c'est privilégier les circuits courts.

En choisissant d'acheter chez le producteur, ou auprès d'un revendeur direct, vous soutenez l'économie locale ! Moins d'intermédiaires, moins de kilomètres parcourus, plus de rencontres avec nos producteurs et la découverte des savoir-faire de notre territoire ; autant d'avantages à acheter en circuit court !

Aujourd'hui, rencontre avec Laure Mahieux de Chez Laure et Paul.

Ils peuvent ainsi trouver des légumes à la boutique, des produits laitiers et d'autres produits locaux.

Quelle est votre approche en matière de développement durable ?

L.M. : Nous sommes dans une démarche environnementale, non labellisée et peu connue du grand public nommée « semis direct sous couvert permanent ». Son principe est de limiter notre impact sur le sol, la nature et le vivant.



Nous produisons les céréales, la paille et le foin qui servent de litière et de nourriture à tous les animaux de l'élevage.

Nos vaches vivent en plein air et ne rentrent que lorsqu'il fait vraiment trop froid. Les cochons sont sur paille en bâtiment ventilé. Les volailles ont de grands espaces extérieurs. Ce sont des choses très importantes pour nous.

Quels sont vos circuits de vente ?

Nous vendons l'intégralité de notre production animale en boutique, ce qui nous assure une meilleure marge.

Cela nous permet d'employer 14 salariés, dont 9 à plein-temps pour l'activité de transformation. Nous avons également ouvert une seconde boutique à La Feuillie (76) en décembre 2020.

Nous avons des points de vente partenaires et épiceries-revendeurs comme la Boutique des Saveurs à Lyons, ou la boutique de la Ferme des Peupliers.



10 rue de l'Eglise - 27440 Lisors
Tél. 02 32 49 11 23

Boutique de Lisors :

♦ Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 18h

♦ Samedis : 9h - 12h30 et 14h - 17h

www.chezlaureetpaul.com

f Instagram Chez_Laure_et_Paul

Certains restaurateurs utilisent également nos produits. Tout récemment, le chef de La Licorne Royale* (Lyons-la-Forêt) est venu nous rencontrer et visiter l'exploitation. Depuis mai, nous travaillons ensemble et lui fournissons du porc, du boudin noir et de l'agneau.

La ferme est-elle ouverte à la visite ?

L.M. : On peut se balader librement dans la ferme et aller voir les animaux aux créneaux d'ouverture de la boutique. La visite est aussi possible pour des groupes, sur réservation.

ATELIERS CULINAIRES POUR LES SENIORS

Avec le concours financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, **Chez Laure et Paul** et l'association **Saveurs et Saveurs**, à Romilly-sur-Andelle, mettent en place des ateliers de cuisine pour les plus de 60 ans.

RENSEIGNEMENTS :
Saveurs et Saveurs
02 32 48 06 71



Les brèves éco.



MARGOT COUTURE

Sur la commune de Vascoeuil, Marjorie Duvalet vous propose de réaliser vos retouches et de confectionner vos vêtements, à la demande. Vous pouvez également acheter de la laine à tricoter ainsi que de la mercerie et d'autres objets divers (trousses de toilette, doudous en crochet, etc.) à la boutique.

CONTACT : 11 rue de la gare
27910 Vascoeuil
Tél : 06 88 02 98 04
marjorie.duvalet@outlook.com
Ouvert du mardi
au samedi :
9h-12h et 14h-19h



GARAGE DEPAN'AUTOS

Situé au Tronquay, le garage a été repris par Andy Lefrançois et Tiffany Lenud. En plus de l'entretien et de la réparation des véhicules de toutes marques, l'établissement propose de la vente de véhicules neufs et d'occasion ainsi que de la location de véhicules utilitaires et particuliers. Il effectue des opérations de dépannage et dispose d'un service carte grise.

CONTACT : 02 32 49 26 63
depan.autos@orange.fr
24 avenue Brémontier
27480 Le Tronquay



LA FORGE DE LA FORÊT

Atelier-boutique créé par Brice Dolay, sur la commune de Ménesqueville. Après une carrière dans l'industrie, l'artisan s'est reconverti vers son métier-passion. Il réalise aujourd'hui, à la forge, des couteaux de cuisine, de table, de chasse, etc. entièrement personnalisables. Ceux qui le souhaitent peuvent confectionner leur propre couteau lors de stages d'une à deux journées. D'autres articles de ferronnerie sont disponibles.

CONTACT : 06 62 44 38 39
forgedelaforet@gmail.com
11 route de Mortemer
27850 Ménesqueville

DE FLIPOU À L'ÉLYSÉE

LA FERME DES PEUPLIERS

FRANCHIT LES PORTES DU PALAIS



Le savoir-faire de la Ferme des Peupliers s'est vu à nouveau plébiscité, avec la sélection de son yaourt nature pour représenter l'Eure parmi les 126 fleurons choisis pour la

Grande Exposition du Fabriqué en France, qui s'est déroulée au Palais de l'Élysée les 3 et 4 juillet 2021.

Déjà labellisée *Entreprise du Patrimoine Vivant* en 2020 pour son modèle économique de production en circuit court, cette ferme familiale, installée à Flipou depuis 1947, continue d'accroître son rayonnement, d'investir dans son développement et de créer des emplois.

LE GUICHET ENTREPRISE

L'espace dédié aux créateurs et chefs d'entreprise

Vous avez un projet de création, reprise ou développement d'activité ?
Ne vous lancez pas seul !



Rencontrez un conseiller entreprise : 02 32 49 61 27



Renouveler sans gaspiller

MODE D'EMPLOI AVEC LA RESSOURCERIE DE L'ADDIE

Malgré un lancement perturbé par la pandémie, la ressourcerie de l'ADDIE (Avenir Développement Durable Insertion Emploi), installée à Fleury-sur-Andelle, commence à se faire connaître sur le territoire. Nous avons rencontré Lahasane Ouhki, son directeur, qui nous a expliqué son fonctionnement et celui de sa sympathique équipe de "lutte contre le gaspi", afin de vous donner les clés pour utiliser au mieux leurs services et vous permettre, vous aussi, de jouer votre rôle d'écocitoyen.

Avant la déchèterie, ayez le réflexe ressourcerie pour vos objets réutilisables

Déposez les objets réutilisables dont vous souhaitez vous défaire à la ressourcerie ; chinez dans leur boutique meubles, jouets, vaisselle, textiles et plein d'autres objets auxquels vous donnerez une seconde vie.

Redonnez vie aux objets et ... contribuez à l'insertion par l'emploi

La ressourcerie est non seulement une recyclerie, mais aussi un lieu d'accompagnement vers l'emploi pour des personnes au chômage rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Faire vivre la ressourcerie, c'est aussi contribuer à la réinsertion professionnelle.

Votre objet est-il vraiment réutilisable ?

Un objet réutilisable, c'est du matériel ou du mobilier (y compris de jardin) qui n'est pas cassé et auquel il ne manque aucune pièce. C'est un textile ou de la literie non tâché, de la vaisselle non ébréchée. L'informatique et les télévisions à tubes cathodiques n'ont pas leur place en ressourcerie, ni les pneus, les extincteurs ou les bouteilles de gaz.



Le service de retrait à domicile de la ressourcerie, mode d'emploi

Par convention avec la CDCLA, la ressourcerie de l'ADDIE procède au retrait des objets ou mobiliers réutilisables d'un volume inférieur à 2m³ en Lyons Andelle. Pour un tarif préférentiel de 10 € dans un rayon de 0 à 10 km autour de la ressourcerie et pour 1 € du kilomètre supplémentaire. Le retrait s'opère sur rendez-vous. Ce tarif s'applique à un passage par an et par foyer.

La ressourcerie peut aussi effectuer des retraits de plus gros volumes ou opérer un vide-maison complet sur rendez-vous et devis. Vous pouvez choisir de régler par don au profit de l'association, qui sera déductible des impôts.



DÉPÔT ET BOUTIQUE :

Mercredi et samedi :
10h - 12h30 & 13h30 - 17h30
Jeudi et vendredi :
13h30 - 17h30.

RESSOURCERIE LYONS ANDELLE

9001 rue de Courcy
Les jumelles
27380 Fleury-sur-Andelle
Tél. 02 32 48 64 61
contact@addie-asso.fr
www.addie-asso.fr

L'EMPLOI en Lyons Andelle

Malgré le contexte sanitaire, de nombreuses entreprises recrutent aujourd'hui dans des secteurs d'activités variés. À la recherche de compétences à la fois humaines et techniques, elles souhaitent recruter localement pour se développer. Afin d'accéder à ces différents emplois, plusieurs partenaires vous accompagnent.

UN LARGE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Afin de permettre un meilleur accès aux services liés à l'emploi et limiter vos déplacements, la Communauté de communes Lyons Andelle accueille différents partenaires de l'emploi. Ces partenaires occupent désormais les anciens locaux du Trésor Public, situés dans le village d'artisans de la Vente Cartier à Charleval.

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ?

La **Mission Locale** est présente en permanence à Charleval, et a intégré le pôle des partenaires de l'emploi et de l'économie à Charleval (voir page 9). En 2020, ce sont près de 250 jeunes du territoire Lyons Andelle qui ont rencontré les conseillers de la Mission Locale. La très grande majorité d'entre eux a rejoint un dispositif d'accompagnement vers l'emploi ou vers une formation : Garantie Jeunes, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, parrainage, etc. La Mission Locale gère également un parc de scooters, mis à disposition par l'association IFAIR et subventionné par la Communauté de communes, qui permet aux personnes qui en ont besoin de se rendre à leur lieu de travail, d'entretien professionnel ou de formation.

VOUS AVEZ PLUS DE 25 ANS ?

La Communauté de communes accueille, plusieurs fois par semaine, les conseillers Pôle Emploi de l'antenne de Gisors. Dans le cadre d'un suivi individualisé, Pôle Emploi permet aux demandeurs d'emploi de découvrir un métier, d'acquérir de nouvelles compétences et d'être accompagnés dans leur recherche d'emploi. Plusieurs outils peuvent être mis en place : l'immersion professionnelle pendant un mois, des actions de formation préalable au recrutement, des préparations à l'emploi... Autant de dispositifs qui rapprochent les demandeurs d'emploi des postes à pourvoir au sein des entreprises locales.

POUR UN ACCOMPAGNEMENT PLUS PERSONNALISÉ

Pour des besoins et des demandes spécifiques, la Communauté de communes Lyons Andelle entretient des relations avec l'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (AIDSA), afin de mettre en relation recruteurs et candidats du secteur agricole et des espaces verts. Autre partenaire, Cap Emploi œuvre pour la préparation, l'accompagnement, le suivi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI & DE LA FORMATION

Afin de favoriser la rencontre directe entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi, la CDCLA lance **Les rendez-vous de l'emploi et de la formation**, une fois par trimestre, au siège de la Communauté de communes, à Charleval. Lors de cette matinée, les demandeurs d'emploi auront l'occasion de rencontrer librement les entreprises du territoire qui recrutent, d'échanger avec elles sur les postes à pourvoir et de donner leur CV en mains propres. Les organismes de formation du territoire présenteront les programmes locaux de qualification.

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, compter sur leurs conseillers Pôle Emploi et Mission Locale en amont des **Rendez-vous de l'emploi et de la formation** pour rédiger et optimiser leur CV selon les postes visés.

Une liste des secteurs d'activités représentés et des types de contrats proposés à cette occasion sera publiée dès la mi-septembre sur le site Internet de la Communauté de communes Lyons Andelle : www.cdcla.fr

1^{ER} RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
JEUDI 14 OCTOBRE 2021 - 9H-12H
au siège de la CDCLA à Charleval
Entrée libre et gratuite

FOCUS SUR L'ALTERNANCE

L'alternance permet d'associer rapidement les apprentissages théoriques abordés en classe à l'expérience en situation professionnelle. Sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, l'alternance est possible dans la majorité des secteurs d'activités. Rémunérés en tant que salariés, les alternants bénéficient d'une expérience concrète. Quant aux entreprises, elles forment et recrutent ainsi leurs salariés de demain.

Afin de promouvoir ce mode de formation, l'État aide les entreprises qui recrutent un alternant de moins de 30 ans grâce à une subvention exceptionnelle de 5 000 € à 8 000 €, dans le cadre du programme #1jeune1solution.

CRÉER SON PROPRE EMPLOI

Depuis 2018, la Communauté de communes Lyons Andelle a mis en place un Guichet entreprise, en partenariat avec la Région Normandie, le Département de l'Eure, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et l'association Initiative Eure. Ce guichet est un référent unique pour tous les créateurs



L'EXCELLENCE DE L'APPRENTISSAGE EN LYONS ANDELLE

Le 1^{er} juillet 2021, la jeune Charlevalaise Inès Delastre a reçu le prix d'excellence de la Fondation du Jeune Apprenti. Inscrite au Centre de formation d'apprentis (CFA) de Val-de-Reuil, elle préparait un Brevet professionnel de coiffure au salon de Madame Delphine Fécamp à Vascoëuil. Cette dernière a reçu la médaille de bronze des Maîtres d'apprentissage.

La Fondation du Jeune Apprenti, créée en 1979 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche puis étendue à l'ensemble de la Normandie, a pour objectif de valoriser des jeunes dotés d'un parcours de formation de grande qualité au sein d'entreprises artisanales normandes. Les maîtres d'apprentissages, les entreprises et les CFA qui les ont formés et accompagnés sont également mis à l'honneur à cette occasion.

et repreneurs d'entreprise du territoire. Il permet à ces derniers de bénéficier gratuitement, via le dispositif régional « Ici je monte ma boîte », d'un diagnostic de leur projet, d'un accompagnement pour étudier la faisabilité et la viabilité de ce dernier, d'une aide à la demande de financement et d'un suivi post-crédation.

LE GUICHET ENTREPRISE

Rencontrez un conseiller entreprise le mercredi après-midi, à la Communauté de communes ZA La vente Cartier à Charleval sur rendez-vous : 02 32 49 61 27



Claire Reuillon a suivi la formation diplômante d'Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF), co-financée et hébergée par la CDCLA à Fleury-sur-Andelle et Charleval du 25 janvier au 18 juin 2021. Recrutée le 21 juin par la Communauté de communes, elle nous explique son parcours jusqu'à son nouveau métier.

1 FORMATION 1 EMPLOI avec la CDCLA

Quelle était votre situation avant de vous inscrire à cette formation d'ADVF ?

Claire Reuillon : J'étais mère au foyer depuis 10 ans après avoir travaillé en usine. Mes enfants étant désormais autonomes, j'étais disponible pour reprendre une activité professionnelle, mais j'avais un problème de mobilité, car je vis à Romilly-sur-Andelle et n'ai pas le permis.

Quelles ont été vos motivations pour ce métier ?

C.R. : J'ai toujours aimé rendre service dans mon entourage. J'avais accompagné bénévolement une personne âgée de 92 ans durant quatre ans à son domicile. J'ai mis trois ans à trouver une formation près de chez moi. Lorsque j'ai eu connaissance de cette formation avec une perspective d'embauche à la Communauté de communes, accessible pour des personnes sans voiture, je me suis lancée.

Vous avez été recrutée par la CDCLA à l'issue de votre formation. Maintenant que vous l'exercez, pourriez-vous nous dire si la formation vous a bien préparé à ce métier ?

C.R. : Oui, elle était très complète et couvrait les dimensions humaines autant que techniques de ce métier. Les formatrices étaient au top ! Nous avons appris à manipuler le matériel, les gestes pour respecter le confort et l'acceptation des soins par les personnes et les spécificités des pathologies que l'on peut rencontrer. Deux stages m'ont permis de mettre en pratique les techniques. Le second étant effectué à la Communauté de communes, j'ai d'ailleurs rencontré certains de mes bénéficiaires actuels. Cela permet de débiter en douceur.

Comment percevez-vous vos premiers mois dans ce métier ?

C.R. : J'apprécie avant tout le contact humain, la satisfaction de permettre aux personnes d'être maintenues à domicile et de leur apporter du bien-être, des soins et le sourire. Je peux organiser mes visites pour satisfaire au mieux les bénéficiaires. Je n'ai pas ressenti une réalité derrière certains préjugés négatifs sur les soins aux personnes âgées. Mais c'est peut-être dans ma personnalité. Je savais que j'étais faite pour ce métier.

Quel bilan feriez-vous de ce parcours de formation et de vos débuts en tant qu'aide à domicile ?

C.R. : J'ai fait de superbes rencontres durant cette formation. J'ai transformé en métier ce que j'aimais déjà faire à titre personnel. La Communauté de communes fait preuve de souplesse pour prendre en compte nos contraintes personnelles. Je me lève le matin avec le sourire et l'envie de satisfaire mes bénéficiaires.

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Et si vous deveniez aide à domicile ?

- La Communauté de communes recrute !
- ✓ Durée de contrat adaptée à votre situation
 - ✓ Formation en interne
 - ✓ Dès 18 ans

POUR POSTULER

➔ Envoyez votre CV + lettre de motivation ressources.humaines@cdcla.fr

LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE EN 6 QUESTIONS

Rencontre avec Sonia Fossey, responsable du service de livraison de repas de la Communauté de communes.

Qui peut bénéficier de la livraison de repas à domicile ?

Toute personne habitant le territoire, sans condition d'âge ni de ressources, en situation de perte d'autonomie pour faire ses repas. Il est possible de faire appel à ce service temporairement suite à un accident ou une pathologie. Il n'y a aucune obligation de nombre de jours minimum dans la semaine ni de durée. Nous livrons sur les 30 communes du territoire Lyons Andelle.

Quel est le délai et quelles sont les modalités pour en bénéficier ?

Le délai de mise en place du service est de 48 h (jours ouvrés) à la date de réception de la fiche d'inscription et du choix de menus du demandeur. Le même délai s'applique pour modifier le nombre et les jours choisis ou interrompre le service (ponctuellement ou durablement).

Pour en bénéficier, il suffit de faire une demande par courriel ou par téléphone auprès de la CDCLA.

**Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.*



Parlons des repas : comment sont-ils composés et sur quels critères ?

Nous proposons quatre menus dont trois couvrent des régimes spécifiques : sans sel, sans sel ni sucres ajoutés et un menu adapté aux besoins nutritionnels des personnes diabétiques. Conformément à la loi EGalim*, nous faisons appel à un prestataire de la région favorisant les circuits courts avec des produits frais et locaux. Ses fournisseurs sont à 92 % basés à moins de 150 km de ses cuisines centrales. Chaque jour, il y a un produit bio et le choix entre différentes viandes dans les menus. Les poissons sont issus de la pêche durable.

Côté goût, ces repas ont-ils été testés ?

Bien sûr. Les composantes sont de bonne qualité et cela se ressent au goût. Pour les apprécier pleinement, il faut prévoir un temps de réchauffage adapté et compléter

leur assaisonnement selon son goût. L'assaisonnement des repas à destination de collectivités est peu relevé pour laisser cette possibilité.

Combien de temps ces plateaux-repas peuvent-ils être conservés et quand sont-ils livrés ?

La date de fabrication figure sur les plateaux-repas. Ils peuvent être conservés cinq jours à partir de cette date. Nous livrons du lundi au vendredi, entre 8h30 et 13h, sur l'ensemble du territoire. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Ceux d'un jour férié sont livrés la veille.

Et côté tarifs ?

A partir du 1^{er} septembre 2021, le plateau-repas sera à 8,80 €.

+ D'INFOS

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE
02 32 49 61 27 ou contact@cdcla.fr

Transport à la demande à nouveau disponible

Le service de transport à la demande a repris le 15 juin 2021. Ce service est gratuit pour les personnes bénéficiaires du service d'aide à domicile ou livraison de repas à domicile de la CDCLA, sans véhicule personnel ou dans l'incapacité de conduire.

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION : 02 32 49 61 27

LE TRI + SIMPLE !

Depuis le 1^{er} septembre



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

JE TRIE DÉJÀ



TOUS LES PAPIERS, EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES, FLACONS ET BIDONS EN PLASTIQUE



BOUTEILLES, CANETTES, CONSERVES, AÉROSOLS, BARQUETTES EN MÉTAL

EN VRAC

SANS LES IMBRIQUER

BIEN LES VIDER

SANS LES LAVER

RAPPEL

Tous vos emballages en verre sont à déposer dans les colonnes à verre

JE TRIE EN +

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



POTS, BOITES, BARQUETTES, SACHETS, FILMS, TUBES, ETC.

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



CAPSULES, SACHETS, BOITES, TUBES, OPERCULES, ETC.

L'ÉCO GESTE



Un frigo bien rangé

Mieux conservés, les aliments sont moins gaspillés

QUELQUES CONSEILS POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DES ALIMENTS



- ✓ Ranger les aliments en respectant les températures mentionnées par les fabricants sur les étiquettes.
- ✓ Respecter la chaîne du froid.
- ✓ S'assurer que le réfrigérateur est réglé sur une température de +4°C et de -18°C pour le congélateur.
- ✓ Préférer un réfrigérateur à froid ventilé.
- ✓ Entretien son réfrigérateur et son congélateur pour éviter que les bactéries ne se propagent entre aliments.
- ✓ Nettoyer au moins une fois par mois le réfrigérateur.
- ✓ Dégivrer le congélateur au moins une fois par an et le nettoyer.
- ✓ Conserver les plats faits maison en les mettant au réfrigérateur mais les consommer rapidement.

Selon le modèle du réfrigérateur, la zone la plus froide est située soit en haut soit en bas.

Une question ?
Un doute ?

WWW.SYGOM.FR
@ contact@sygom.fr
02 32 54 47 64





PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le 24 juin dernier, les élus de la Communauté de communes ont approuvé le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Lyons Andelle. Construit avec les partenaires et les habitants du territoire, c'est une feuille de route afin d'agir localement et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets sur notre quotidien.

ET MAINTENANT ? À L'ACTION !

En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la Communauté de communes se doit d'être exemplaire. Ainsi, des actions ont été mises en place :

- L'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique grâce à la mise en place de permanences du réseau FAIRE (voir page 28).
- La préservation de la biodiversité avec la fauche différenciée des espaces verts (page 27) appartenant à la Communauté de communes. Prochainement, des ruches viendront compléter cet écosystème.
- Le développement d'énergies renouvelables. La Communauté de communes a demandé au syndicat d'énergie, le SIEGE27, de l'accompagner afin d'étudier l'implantation d'un carport autoalimenté en panneaux photovoltaïques.
- Le soutien à la ressourcerie de l'ADDIE, située à Fleury-sur-Andelle (voir page 19). En accompagnant le démarrage de cette nouvelle activité, la Communauté de communes a souhaité permettre aux habitants d'œuvrer à la réduction des déchets et au réemploi.

D'autres actions sont prévues pour les mois et années à venir, comme la mobilisation des acteurs économiques, la mise en place d'un plan alimentaire territorial ou encore l'amplification de la rénovation énergétique des logements.



CA DÉBORDE SUR LES ROUTES...

En juin dernier, de violents orages ont provoqué de fortes inondations sur notre territoire.

Les services du Département, de la Communauté de communes, des communes, les pompiers... Tous se sont mobilisés pour nettoyer la route, évacuer les pierres et les branches qui obstruaient la chaussée.

Des parkings ont également été inondés, comme celui du collège et de l'Intermarché situés à Romilly-sur-Andelle.

Tonte raisonnée Biodiversité protégée

LA FAUCHE TARDIVE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Communauté de communes Lyons Andelle s'est engagée dans la fauche tardive. Concrètement, cela consiste à faucher l'herbe des abords routiers selon certaines règles précises qui impliquent de ne pas tailler trop court ni sur une bande trop large. La fauche assure la sécurité routière tout en minimisant son impact sur la nature. Les zones le permettant sont repérées pour n'être fauchées qu'après le 15 juillet et une seule fois par saison.

LA FAUCHE TARDIVE, POURQUOI FAIRE ?

Elle permet aux espèces végétales et animales d'accomplir leurs cycles reproductifs (floraison et fructification, maintien des insectes, notamment des pollinisateurs*, nidification au sol de certains oiseaux). L'objectif est de maintenir la biodiversité en respectant le cycle de la nature. Cela permet la survie de nombreuses espèces.



* La pollinisation est un phénomène naturel qui permet la fécondation des plantes à fleurs : le pollen est transporté depuis l'organe mâle vers l'organe femelle. Elle se fait notamment par les insectes.

Vous souhaitez participer à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Participez aux rendez-vous durables !

AU PROGRAMME :

MARCHÉ DU TERROIR | PRODUITS LOCAUX | ATELIERS ÉCOGESTES | EXPOSITION | RÉEMPLOI (RESSOURCERIE) | PRÉSENTATION DU PLAN CLIMAT ET CONFÉRENCES...

Autant d'animations qui vous inspireront et vous donneront les clés pour participer à la transition du territoire Lyons Andelle !

+ D'INFOS à partir du 15 septembre : www.cdcla.fr

RENDEZ-VOUS DURABLES

SAMEDI 2 OCT. 2021

SALLE CHARLES IX
& PLACE DE LA LIEURE
À CHARLEVAL



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'espace conseil FAIRE de Soliha vous accompagne

La Communauté de communes Lyons Andelle, aux côtés de la Région Normandie et de l'ADEME, a souhaité mettre en place le réseau FAIRE pour ses habitants.

Le réseau FAIRE remplace les anciens Espaces Info Energie. L'objectif reste le même : faciliter l'accès à l'information pour les projets de rénovation énergétique et accompagner les habitants dans leurs projets.

Grâce au soutien financier de la CDCLA, les habitants du territoire Lyons Andelle peuvent bénéficier, depuis le 1^{er} avril 2021, de l'accompagnement de Soliha Normandie Seine.

Vous avez un projet de rénovation énergétique et vous souhaitez être accompagné ? Vous souhaitez des renseignements sur les aides disponibles ?

L'espace FAIRE vous apporte des conseils gratuits, neutres et indépendants.

PERMANENCES DE L'ESPACE FAIRE

1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h
au siège de la Communauté de communes Lyons Andelle - à Charleval

UNIQUEMENT SUR RDV :

02 32 39 89 99 - faire27@solihha.fr

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Lundi 26 juillet dernier, le Préfet de l'Eure, Jérôme Filippini et le Président de la Communauté de communes, Philippe Gérics, ont signé la version initiale du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Lyons Andelle.

Élaboré avec les Maires, les partenaires institutionnels et les membres du Conseil de développement, ce contrat dresse un premier diagnostic des leviers pour une relance du territoire par la transition. L'ambition de la Communauté de communes est de participer à la transition grâce à :

- ▷ Une offre de services renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire,
- ▷ Une attractivité territoriale renforcée,
- ▷ Un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique.

Ainsi, la Communauté de communes inscrit la transition écologique et énergétique comme axe transversal de ses politiques. Ces orientations se déclinent en projets, parmi lesquels la refonte du site internet de la Communauté de communes, la création d'un guichet France Services à Fleury-sur-Andelle, etc.

Les communes ne sont pas en reste et souhaitent mener des projets en faveur de la transition comme la rénovation thermique de bâtiments communaux, le changement de modes de chauffage, l'acquisition de véhicules électriques, etc.

Ce CRTE évoluera durant les six prochaines années afin d'y intégrer de nouveaux projets porteurs de sens pour l'intercommunalité et son avenir.

De nouvelles compétences pour la Communauté de communes

La Communauté de communes intervient uniquement dans les secteurs d'activités que la loi, ou ses communes membres, ont décidé de lui confier. On les appelle des domaines de compétences. Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de communes Lyons Andelle a acquis deux nouvelles compétences que ses communes lui ont transférées : la mobilité et le plan local d'urbanisme.

LA MOBILITÉ : UNE RÉFLEXION À MENER DURABLEMENT

Les enjeux de mobilité sont omniprésents en milieu rural. Pour autant, ils sont plus complexes à résoudre qu'en ville. Dans les prochains mois, la Communauté de communes amorcera une étude pour définir quelles solutions sont les plus adaptées au territoire Lyons Andelle pour améliorer les mobilités du quotidien. Cette réflexion devra prendre en compte les caractéristiques du territoire (son caractère rural, son étendue, ses dénivellés, etc.), le respect de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que l'équilibre coût-efficacité, indispensable dans toute action publique.

La Communauté de communes aura seulement la possibilité d'agir en faveur des mobilités actives (vélo, marche, etc.), partagées (covoiturage entre autres) et solidaires. Pour les autres types de mobilités (bus, transports scolaires, etc.) elle se rapprochera de la région Normandie pour mener une politique globale en faveur de la mobilité et de l'environnement.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL UN PROJET AU LONG COURS

Prévu par la loi, les communes ont décidé du transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), à la Communauté de communes. Ce transfert a peu d'incidences aujourd'hui. Les documents d'urbanisme (PLU, carte communale) restent en vigueur dans l'ensemble des communes, jusqu'à l'adoption d'un PLUi commun à l'ensemble des 30 communes.

Ce projet d'aménagement pour les 15 années à venir sera élaboré avec l'ensemble des communes, habitants, acteurs économiques, associations environnementales, partenaires publics, etc. Le PLUi fera l'objet d'une large concertation, où chacun sera invité à apporter sa pierre à l'édifice. Il portera sur les zones naturelles à préserver, les parcelles urbanisables, ainsi que sur les règles de construction qui s'y appliqueront, dans une logique de sobriété foncière.

Ce projet permet aux communes de trouver, collectivement, des solutions à des problématiques qu'il est plus facile de résoudre à plusieurs : préservation des paysages, mobilités, développement des énergies renouvelables, etc.

Toute concertation demande du temps, et le PLUi, qui sera amorcé en 2022, mettra donc plusieurs années à voir le jour. Le temps de construire ensemble une vision partagée de l'avenir du territoire Lyons Andelle !





UN CHEF DE PROJET UNIQUE POUR LES CINQ COMMUNES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle sont bénéficiaires de **Petites Villes de Demain**, un dispositif national de soutien à la redynamisation et à l'amélioration du cadre de vie pour les communes de moins de 20 000 habitants.

Rencontre avec Trésor MADUMA, chef de projet recruté par la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) pour la conduite de ce dispositif.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et ses liens avec vos nouvelles missions ?

Trésor MADUMA : Je suis titulaire d'un Master II en *Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités*. J'ai été manager de trois centre-bourgs au sein d'une intercommunalité de 20 000 habitants, pour 22 communes du Puy-de-Dôme, à dominante rurale, proches de la métropole Clermontoise. Il y a des similitudes avec mon poste actuel de chef de projet *Petites*

DES ACTIONS LOCALES CONCRÈTES pour l'attractivité et le dynamisme de notre territoire

Villes de Demain, autant dans les missions (accompagnement des communes, redynamisation des centre-bourgs, etc.) qu'au niveau du contexte (ruralité, intervention sur plusieurs communes).

Quelles sont les particularités de cette mission ?

T.M. : Les cinq *Petites villes de Demain* du territoire ont fait le choix d'une candidature et d'une gestion mutualisées et portées par la CDCLA. Cette approche permet d'inscrire ce projet dans une logique de territoire et de mutualiser les coûts d'ingénierie. En effet, mon poste est financé à 75% par l'Etat et le reste à charge est réparti entre les communes. Ainsi, je suis employé par la CDCLA et mis à disposition des communes pour les accompagner et mener leurs projets.

Vous avez pris vos fonctions le 3 mai 2021. Quelles sont vos missions depuis votre arrivée ?

T.M. : Après une phase d'appropriation du territoire et d'identification de l'ensemble des partenaires à mobiliser dans cette démarche, j'ai rencontré les élus de chaque commune en juin, puis leurs équipes. Cela m'a permis d'appréhender les spécificités et les projets de chacune dans une approche individualisée. J'ai également visité les communes et certains lieux concernés par des projets. Certains de ces projets sont très avancés et mon rôle est de rechercher des financements ; d'autres sont à développer.

Ces rencontres m'ont permis de déterminer, avec les élus des communes, les projets prioritaires, de les positionner dans un calendrier et de définir une feuille de route pour les six prochaines années.

Cette première phase de diagnostic me permet de mieux connaître les communes, leurs projets et d'associer les habitants à l'élaboration du projet. C'est le cas pour la commune de Pont-Saint-Pierre avec laquelle nous avons lancé une enquête auprès des habitants, lors de la foire à tout du 4 juillet dernier, et qui est disponible en format numérique sur le site de la commune et de la Communauté de communes.

UN PREMIER PROJET VALIDÉ À LYONS-LA-FORÊT

Le projet consiste à restructurer, aménager et équiper le parking du Besguay à Lyons-la-Forêt, afin d'optimiser le stationnement lors de l'affluence touristique. L'espace sera structuré en deux parties : une première réservée aux pompiers, avec la création d'un accès propre ; une seconde dédiée au stationnement des véhicules légers avec une végétalisation du site, un espace réservé aux deux roues, des mobiliers et équipements tels que des toilettes publiques autonomes, vidéoprotection et éclairage public solaire.

• **LES PERMANENCES**

La Communauté de communes Lyons Andelle **un lieu d'écoute**

La Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) est un lieu de ressources. Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide, dans les locaux de la CDCLA. De nombreuses structures y assurent des permanences.

GUICHET ENTREPRISE

Le guichet entreprise s'adresse aux porteurs de projets pour la création, la reprise ou le développement d'une activité. Conseil, formation, financement... Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, gratuit et de proximité.

Vous pouvez rencontrer un conseiller entreprise (CCI, CMA, Initiative Eure) le mercredi, sur rendez-vous : 02 32 49 61 27.

AIDSA (ASSOCIATION D'INSERTION DES SALARIÉS DE L'AGRICULTURE)

L'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (AIDSA) travaille dans les domaines de l'intérim agricole, la formation et la promotion des métiers agricoles. Journées découvertes, formations, offres d'emploi... Vous souhaitez obtenir des renseignements ?

Rendez-vous avec l'AIDSA : 02 35 59 74 22.

ARMÉE DE TERRE

L'armée de terre recrute. Vous souhaitez obtenir des renseignements ?

L'armée de terre propose des permanences sur rendez-vous, le dernier mercredi du mois. Contactez la Mission locale au : 02 32 49 90 09.

EPIDE (ETABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI)

L'EPIDE permet aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de s'inscrire dans une dynamique positive de construction de leur parcours, de façon durable, dans le monde du travail et dans la société.

L'EPIDE propose des permanences sur rendez-vous : 06 38 99 75 94 - 02 32 09 41 20 - carole.franjus@epide.fr

MISSION LOCALE

La Mission locale propose un parcours personnalisé pour informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.

La Mission locale vous accueille rue Martin Liesse, à côté du siège de la CDCLA, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi - fermée le mardi matin). Informations : 02 32 49 90 09.

ASSISTANTE SOCIALE

Une difficulté d'ordre social ?
Une assistante sociale vous écoute et vous oriente dans vos démarches, sur rendez-vous au : 02 32 31 97 17.

PÔLE EMPLOI

Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi dans leur insertion professionnelle. Réunions d'information collectives, suivi individualisé, aide et formation à la recherche d'emploi... Vous souhaitez obtenir des renseignements ?
Pôle Emploi assure une permanence sur rendez-vous uniquement : 39 49.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Rénovation énergétique ou construction. L'espace conseil FAIRE de SOLIHA vous accompagne

- ▶ 1^{er} jeudi du mois 14h-16h : à la Communauté de communes Lyons Andelle
 - ▶ 1^{er} jeudi du mois 10h-12h : La Poste - Lyons-la-Forêt
 - ▶ 3^{ème} mardi du mois 10h-12h : Espace Paul Vatine à Fleury-sur-Andelle
- SOLIHA Normandie Seine**
02 32 39 84 00 - contact27@solih.fr

Autres permanences de la CDCLA CIDFF

Les juristes du **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** vous renseigne en matière de droit de la famille (union, rupture, famille, enfants), droits et procédures, violences, droit du travail, informations techniques et pratiques :

- ▶ le 1^{er} mardi du mois au centre social Espace libre à Charleval,
- ▶ le 3^{ème} mardi du mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle,
- ▶ **NOUVEAU** le dernier mardi du mois, après-midi, à Lyons-la-Forêt.

sur rendez-vous au 02 32 33 44 56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

ZA la Vente Cartier - rue Martin Liesse - Charleval

☎ 02 32 49 61 27
 ☎ 02 32 49 59 49
 ✉ contact@cdcla.fr
 @ www.cdcla.fr
 📌 www.facebook.com/cdcla.fr

HORAIRES :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
 Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



• LES MAIRIES DU TERRITOIRE

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

Maire : Joël CORDIER, délégué communautaire
 Tél. : 02 32 49 71 65
 mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr
 www.amfreville-les-champs27.fr
Horaires :
 Mardi et vendredi de 16h à 18h30
 Sur rendez-vous avec les élus et pour les dépôts de dossiers d'urbanisme

BACQUEVILLE

Maire : Roger COLLETTE, délégué communautaire
 Tél./Fax : 02 32 49 14 40
 mairie.bacqueville@wanadoo.fr
 www.bacqueville.fr
Horaires :
 Mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
 Mercredi de 10h à 12h
 Jeudi de 16h à 18h
 Vendredi de 15h à 17h
 Permanence des élus :
 Samedi de 11h à 12h

BEAUFICEL-EN-LYONS

Maire : Yves PILLET, délégué communautaire
 Tél./Fax : 02 32 49 59 92
 commune.beauficelenlyons@orange.fr
Horaires :
 Lundi de 14h à 17h
 Mercredi de 10h à 12h30

BOSQUENTIN

Maire : Sylviane FOUQUET, 8^e vice-présidente
 Tél. : 02 32 49 56 18
 mairie.bosquentin@orange.fr
 www.bosquentin.fr
Horaires :
 Jeudi de 15h à 18h

BOURG-BEAUDOIN

Maire : Philippe HALOT, 5^e vice-président
 Tél. : 02 32 49 24 76
 Fax : 02 32 49 82 12
 mairie-bourgbeaudouin@orange.fr
 www.bourg-beaudouin.fr
Horaires :
 Lundi de 9h à 12h30
 Mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
 Vendredi de 13h30 à 18h30

CHARLEVAL

Maire : Pascal CALAIS, 6^e vice-président.
 Délégués communautaires : Maud DALISSIER ; Patrick EMO ; Christiane HEQUET
 Tél. : 02 32 49 01 32
 Fax : 02 32 48 01 89
 mairie@charleval.net
 www.charleval.fr
Horaires :
 Lundi de 13h30 à 17h30
 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
 Samedi de 9h à 12h

DOUVILLE-SUR-ANDELLE

Maire : Michel CRAMER, délégué communautaire
 Tél./Fax : 02 32 49 99 67
 mairie.douville.sur.andelle@wanadoo.fr
 www.douville-sur-andelle.fr
Horaires :
 Mardi de 17h à 19h
 Jeudi de 8h30 à 9h30
 Vendredi de 16h30 à 18h30

FLEURY-LA-FORÊT

Maire : Arnaud GODEBOUT, délégué communautaire
 Tél. : 02 32 49 63 40
 mairie.fleurylaforet@gmail.com
Horaires :
 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 9h-12h30 / 14h-17h
 Samedi 9h-12h

FLEURY-SUR-ANDELLE

Maire : Rémi VIEILLARD, 11^e vice-président.
 Délégués communautaires : Sandrine JOURDAN ; Frédéric ZIELINSKI ; Jean-Marc GAVELLE
 Tél. : 02 32 49 00 59
 Fax : 02 32 49 26 32
 contact@fleury-sur-andelle.fr
 www.fleury-sur-andelle.fr
Horaires :
 Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 Mardi de 8h30 à 12h30
 Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

FLIPOU

Maire : Christian BREANT, délégué communautaire
 Tél./Fax : 02 32 49 72 48
 mairie.flipou@orange.fr
 www.flipou.fr
Horaires :
 Lundi et jeudi de 17h à 19h

HOUVILLE-EN-VEXIN

Maire : Gilles LEBRETON, 7^e vice-président
 Tél. : 02 32 21 92 29
 mairie.houville27@orange.fr
 www.houville-en-vexin.fr
Horaires : Jeudi de 14h à 17h

LE TRONQUAY

Maire : Dominique DRONY
 Déléguée communautaire : Anne-Laure MARTEAU
 Tél. : 02 32 49 64 07
 Fax : 02 32 49 32 55
 letronquay27@wanadoo.fr
Horaires :
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Vendredi de 16h30 à 19h

LES HOGUES

Maire : Aline BACHELET, 4^e vice-présidente
 Tél. : 02 32 49 10 14
 Fax : 02 32 49 88 08
 mairiedeshogues@wanadoo.fr
Horaires :
 Lundi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Mardi de 14h à 18h30
 Vendredi de 9h à 12h

LETTEGUIVES

Maire : Valérie GRÉGOIRE, déléguée communautaire
 Tél. : 02 32 49 77 46
 mairie-letteguives@orange.fr
 www.letteguives.fr
Horaires :
 Lundi de 16h30 à 18h30
 Jeudi de 10h30 à 12h

LILLY

Maire : Sidonie LANCIEN, déléguée communautaire
 Tél. : 02 32 49 18 55
 mairiedelilly@orange.fr
 www.mairiedelilly.fr
Horaires :
 Vendredi de 14h à 18h

LISORS

Maire : Frédéric HERBIN, délégué communautaire
 Tél. : 02 32 49 11 39
 Fax : 09 82 11 02 10
 mairie-lisors@wanadoo.fr
 www.lisors.fr
Horaires :
 Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30

LORLEAU

Maire : Chantal GROUCHY, déléguée communautaire
 Tél. : 02 32 49 61 57
 mairielorleau27@orange.fr
Horaires :
 Lundi de 15h30 à 18h30
 Samedi de 11h à 12h (permanence)

LYONS-LA-FORÊT

Maire : Thierry PLOUVIER
 François BALDARI : 1^{er} vice-président
 Tél. : 02 32 49 60 87
 Fax : 02 77 41 05 47
 lyonslaforet.mairie@wanadoo.fr
 www.lyons-la-foret.fr
Horaires :
 Le matin de 9h à 12h30
 (tous les jours ouverts sauf le mardi)
 Le mardi et le jeudi de 14h à 17h30
 Le samedi de 10h à 12h

MÉNESQUEVILLE

Maire : Dominique CAHAGNE, délégué communautaire
 Tél. : 02 32 49 46 44
 mairie.menesqueville@wanadoo.fr
 www.menesqueville.fr
Horaires :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h
 Mercredi de 9h à 11h45

PERRIERS-SUR-ANDELLE

Maire : Philippe GERICS, Président.
 Délégués communautaires : Florence DUPART ; Gérard DUVAL ; Guillaume DEFANCE
 Tél. : 02 32 49 07 31
 mairie-de-perriers.sur.andelle@wanadoo.fr
 www.perriers-sur-andelle.fr
Horaires :
 Lundi de 8h45 à 11h45
 Fermé au public l'après-midi.
 Mardi et jeudi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h
 Mercredi et samedi de 9h à 11h30
 Vendredi de 8h45 à 16h

PERRUEL

Maire : Vincent QUENE, délégué communautaire
 Tél. : 02 32 49 10 64
 Fax : 02 32 49 96 11
 mairie.perruel@wanadoo.fr
 www.perruel.fr
Horaires :
 Mardi de 15h à 17h30
 Mercredi de 10h30 à 11h30 et de 15h à 16h. Vendredi de 15h à 17h

PONT-SAINT-PIERRE

Maire : Valérie LAVIGNE, déléguée communautaire.
 Délégué communautaire : Philippe HEBERT
 Tél. : 02 32 49 70 14
 Fax : 02 32 49 53 59
 mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr
 www.pont-saint-pierre.fr
Horaires :
 Lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h
 Mardi de 16h à 18h
 Mercredi de 8h30 à 12h

RADEPONT

Maire : Patrick MINIER, 9^e vice-président
 Tél. : 02 32 49 17 17
 Fax : 02 32 49 68 69
 mairie-radepont@wanadoo.fr
 www.radepont.fr
Horaires :
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 Mardi de 9h à 12h
 Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

RENNEVILLE

Maire : Gilles VIEILLARD, délégué communautaire
 Tél./Fax : 02 32 49 23 04
 renneville.mairie@wanadoo.fr
Horaires :
 Mardi de 10h à 11h30
 Jeudi de 16h à 18h



ROMILLY-SUR-ANDELLE

Maire : Jean-Luc ROMET, 2^e vice-président.

Délégués communautaires :
Pascale BIVILLE ; Xavier CHIVOT ;
Alain DULONDEL ; Marie-Claude
JULLIEN ; Claire LE TOURNEUR ;
Frédéric VIEUX

Tél. : 02 32 48 73 00

Fax : 02 32 49 28 00

mairie@romilly-sur-andelle.fr

www.romilly-sur-andelle.fr

Horaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h

ROSAY-SUR-LIEURE

Maire : Pascal BEHAREL, 10^e vice-président

Tél. : 02 32 49 08 25

Fax : 02 32 49 32 30

mairie-rosay-sur-lieure@wanadoo.fr

www.rosaysurlieure.fr

Horaires :

Lundi et mardi de 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h30

TOUFFREVILLE

Maire : Sophie MALHAIRE, déléguée communautaire

Tél. : 02 32 49 35 89

touffreville27@gmail.com

Horaires :

Lundi et mercredi de 17h à 19h

VAL D'ORGER

Maire : Daniel BLAVETTE, délégué communautaire.

Délégué communautaire : Eric

BONNEAU

mairie@valdorger.fr

www.valdorger.fr

Mairie de Gaillardbois-Cressenville

Tél. : 02 32 49 35 74

Horaires :

Mardi de 16h à 19h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Vendredi de 9h30 à 12h30

Mairie de Grainville

Tél. : 02 32 49 09 41

Horaires :

Lundi de 16h à 19h

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 12h

VANDRIMARE

Maire : Pierre DECHOZ, délégué communautaire.

Lionel BEZIRARD : 3^e vice-président

Tél. : 02 32 49 03 63

Fax : 02 32 49 58 20

info@vandrimare.fr

www.vandrimare.fr

Horaires :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h

Mercredi de 8h30 à 12h

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

Permanences des élus :

Mardi et vendredi de 18h à 19h30

Samedi de 10h à 12h

VASCOEUIL

Maire : Jean-Luc MOENS, délégué communautaire

Tél. : 02 35 23 62 37

vascoeuil.mairie@wanadoo.fr

www.vascoeuil.fr

Horaires :

Mardi de 14h à 19h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

Permanence des élus :

mardi de 17h30 à 18h30

et vendredi de 8h30 à 10h

• LES DÉCHÈTERIES

▷ DÉCHÈTERIE DE CHARLEVAL

Route des Gournets - 27380 Charleval

Tél. : 06 08 89 12 16

Horaires d'été : 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : 8h à 12h45

Mardi et jeudi : 8h à 12h15

Mercredi, vendredi et samedi : 8h à 11h45

et 13h30 à 17h45

▷ DÉCHÈTERIE DE LORLEAU

Hameau de St Crespin - 27480 Lorleau

Tél. : 02 32 49 39 30

Horaires d'été : 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mercredi et vendredi : 14h à 17h45

Samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

▷ DÉCHÈTERIE DE ROMILLY-SUR-ANDELLE

RD 19 - Route d'Amfreville-sous-les-Monts

27610 Romilly-sur-Andelle

Tél. 02 32 54 47 64

Horaires d'été : 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h15

Mercredi, vendredi, samedi : 8h à 11h45

et 13h30 à 17h45

HORAIRES D'HIVER À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE

+ D'INFOS : www.sygom.fr



1- AMFREVILLE-LES-CHAMPS
3 NOUVEAUX ESPACES DE DÉTENTE

En plus de celles se trouvant déjà sur l'aire de loisirs, des tables forestières ont été implantées :

- Une près de l'église qui vous permettra d'admirer le beau point de vue sur le talweg.
- Deux à la mare du pavillon où vous pourrez découvrir l'espèce rare de trèfle d'eau.
- Une devant la boîte à lire, à la mairie, où des ouvrages peuvent être consultés et échangés.

Ces 3 espaces vous offriront la possibilité de faire des haltes lors des nombreuses randonnées passant par le village ou simplement faire d'agréables pique-niques.



2- FLEURY-SUR-ANDELLE
LA CANTINE À 1 €

La commune de Fleury-sur-Andelle vient d'adhérer au dispositif « cantine à 1 euro » pour une durée de 3 ans. Depuis la rentrée, la grande majorité des parents bénéficie ainsi d'une tarification avantageuse des repas scolaires, fixée à 0,50 centimes ou 1 euro par repas, en fonction des ressources.

L'objectif est de permettre à une grande majorité d'enfants de bénéficier de la cantine scolaire qui est, à la fois un service public indispensable, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'apprentissage pour les enfants pour l'équilibre alimentaire.

L'État accompagne ce projet en subventionnant les communes.



3- FLEURY-LA-FORÊT
UN DISTRIBUTEUR INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

Afin de respecter le cadre de vie et le charme du village de Fleury-la-Forêt, l'insertion du distributeur de pain a été longuement réfléchi. Une structure en bois et un habillage paysager favorisant son intégration ont été installés.

Le pain provient de la boulangerie de Beauvoir-en-Lyons, respectueuse de l'environnement et des circuits courts. Elle dispose de son propre moulin, lui permettant de produire sa farine avec du blé local.



4- LETTEGUVES
PEP(A)IN

Ayant construit son four à pain début 2021, Quentin Crevel propose à la vente du pain au levain naturel. Il met en valeur des farines naturelles (biologiques, sans adjuvant ni additif) et les savoirs-faire de nos aînés. Le circuit court et l'accessibilité de ses produits sont au cœur de ses préoccupations.

D'ici 2022, il souhaite construire son fournil afin d'étendre et diversifier sa production, notamment en livrant des points de vente sur le territoire de la CDCLA.

Vente de pains de 1kg (à 5€) et 750g (à 4€), disponibles le vendredi à Letteguives, de 16h30 à 18h30.

CONTACT : Quentin Crevel
06 59 26 39 46



1 · LYONS-LA-FORÊT

CIRCUIT PHOTOGRAPHIQUE JUSQU'AU 31 OCTOBRE !

« Madame Bovary, secrets de tournage », c'est l'occasion de revisiter Lyons-la-Forêt avec les photos des tournages des adaptations de Jean Renoir et Claude Chabrol sur les lieux mêmes où elles ont été tournées. Avec autour des panneaux exposés, une « story map » remarquable par la Bibliothèque de la Cinémathèque Française, et un film documentaire sur les figurants et les décors du tournage de 1990 projeté à la Bibliothèque de Lyons ou à la salle de Bailliage. Renseignements et documentation à l'Office de tourisme Lyons Andelle (voir page 15).



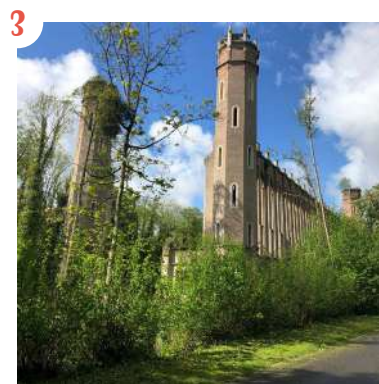
2 · RADEPONT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La RD 149 devant l'école a été sécurisée avec la pose de deux ralentisseurs. D'autre part, le carrefour de la rue de Fumechon et de la route de la Neuville-Chant-d'Oisel a été aménagé afin de faire ralentir les véhicules qui roulaient trop vite et la sortie du parking de la salle des fêtes a été sécurisée.

Une partie du coût des ralentisseurs a été financée par les amendes de police du Département. Le reste à charge a été financé par la mairie à 100%.

L'aménagement du carrefour a été financé à 50% par la Communauté de communes Lyons Andelle et 50% par la commune (déduction faite des amendes de police).



3 · PONT-SAINT-PIERRE

VOIE PIÉTONNE

Pour le bonheur des familles et des promeneurs, une portion de la rue Fontaine-Guérard dite "Allée des Bouleaux" est fermée à la circulation des véhicules à moteur :

► le 1^{er} et le 3^{ème} dimanche de chaque mois du 1^{er} octobre au 30 avril de 10h à 19h

► Tous les dimanches du 1^{er} mai au 30 septembre de 10h à 20h

Ce sont les élus de la commune qui, à tour de rôle, rabattent des barrières, habituellement maintenues ouvertes, avec des cadenas. Tous les véhicules à moteur sont alors interdits sur cette route par arrêté municipal, y compris les scooters, motos et quads.



4 · ROMILLY-SUR-ANDELLE

BONNES NOUVELLES POUR LES ROMILLOIS

Deux nouveaux commerces se sont installés dans la commune :

► **Boucher, charcutier, traiteur** Monsieur Aymard
31 Rue Saint-Georges
02 32 49 76 43

► **Restaurant L'Évidence** Madame Antonini et Monsieur Bennis
45/47 rue Saint-Georges
02 32 68 20 00.



LOISIRS & CULTURE

MER. 15 SEPT. | 14H30

Jeu de piste

Charleval

Sur réservation**

SAM. 18 SEPT.

Journées du patrimoine

Lyons-la-Forêt

10h - Visite guidée

"À la découverte de

Lyons-la-Forêt"

14h30 - Visite guidée

"Lyons fait son cinéma"

Retrouvez l'ensemble des

lieux ouverts en Lyons

Andelle sur :

lyons-andelle-tourisme.com

SAM. 18 SEPT. | 11H30-18H

DIM. 19 SEPT. | 13H-19H

Visite usine Tron et Berthet accompagnée en danse et chant

Pont-Saint-Pierre

Ancienne usine Tron et Berthet- rue des Hautes Rives

24-25 SEPT. | 19H-22H

Pierres en lumières

Amfreville-les-Champs

Église ouverte et illuminée

SAM. 25 SEPT. | 17H

Ouverture de saison culturelle

«L'idéal bal»

Perriers-sur-Andelle

Site de Colmont (près de l'église)

- La Fanfare **FISSA PAPA**
- **Garçons s'il vous plaît**
- L'idéal bal avec la

Spark compagnie

Entrée libre & Gratuite

Buvette avec le bar dans les épinards. Apportez votre pique-nique.

MER. 29 SEPT. | 14H30

Jeu de piste

"Lyons fait son cinéma"

Lyons-la-Forêt

Sur réservation**

1-2 OCT. | 19H-22H

Amfreville-les-Champs

Église ouverte et illuminée

SAM. 2 OCT.

Rendez-vous durables

voir p.26

Charleval

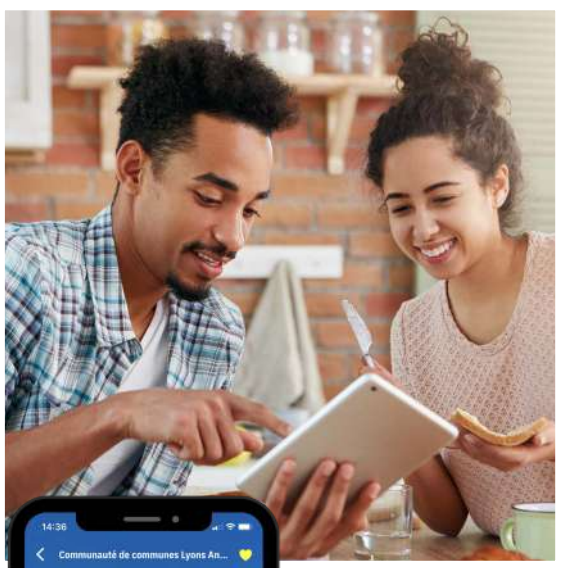
Salle Charles IX et Place de la Lieure. Gratuit



INEOS.ET.RÉSA

* CDCLA : Communauté de communes Lyons Andelle : 02 32 49 61 27

** OTLA : Office de tourisme Lyons Andelle : 02 32 49 31 65



La Communauté de communes Lyons Andelle vous informe et vous alerte avec **PANNEAUPOCKET**.

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

PANNEAUPOCKET
Informe et Alertes les habitants



Disponible sur

8-9 OCT. | 19H-22H
Amfreville-les-Champs
 Église ouverte et illuminée

SAM. 9 OCT. | 18H
Ciné concert
"Métropolis"
 Lyons-la-Forêt
 Salle des fêtes
 Sur réservation*



SAM. 16 OCT. | 14H30
Visite guidée
«Lyons fait son cinéma»
 Lyons-la-Forêt
 Sur réservation**

SAM. 16 OCT. | 19H
Flaubert, une écriture cinématographique
 Par les amis de Lyons
Lyons-la-Forêt
 Salle des fêtes

MER. 20 OCT. | 14H30
Jeu de piste
Lyons-la-Forêt
 Sur réservation**

SAM. 6 NOV. | 10H-22H
Mois du film documentaire
"Drôle de dames"
 Charleval
 Salle Charles IX.
 Sur réservation*



NOVEMBRE 2021 | 22^e ÉDITION
 3300 séances en France et dans le monde | www.moisdudoc.com

SAM. 13 NOV. | 19H
Maurice Bédart, le démiurge
 Par les amis de Lyons
Causerie avec Ariane Dollfus
Lyons-la-Forêt
 Salle des fêtes

20-21 NOV.
Concert Vagabondages
9^{ème} week-end
Romilly-sur-Andelle
 Complexe Louis Aragon

20-21 NOV.
Concours photo
 Par Détente et découvertes
Romilly-sur-Andelle
 Salle du C.A.R.R.E.

23-25 NOV.
Mois du film documentaire
 Sur le thème "nos amies les vaches"
Romilly-sur-Andelle
 Bibliothèque / médiathèque

SAM. 27 NOV. | 19H
Festival chant d'elles
 Lili Cros et Thierry Chazelle | 19H
Pont-Saint-Pierre
 Salle Calvo
 Sur réservation*



SAM. 27 NOV.
Soirée cabaret
Romilly-sur-Andelle
 Complexe Louis Aragon

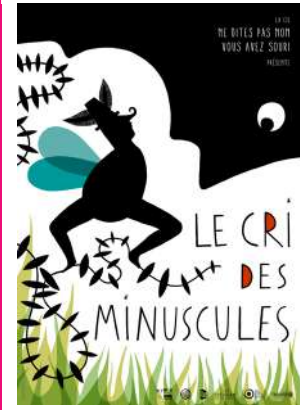
SAM. 4 DÉC. | 19H
L'art de recevoir
 Par les amis de Lyons
Causerie avec Nadège Forestier
Lyons-la-Forêt
 Salle des fêtes

SAM. 4 DÉC. | 20H30
Effet fin de siècle
Théâtre
Pont-Saint-Pierre
 Salle Calvo
 Sur réservation*



14-16 JANV.
Week-end famille
 Sur réservation*
 ▶ **14 janv. | 18h**
 Le cri des minuscules
Conte musical et visuel
 À partir de 3 ans
Pont-Saint-Pierre
 Salle Calvo
 ▶ **15 janv. | 6 séances**
 Cirque et pique
 À partir de 5 ans
Romilly-sur-Andelle
 Médiathèque
 ▶ **16 janv. | 16h**
 La tournée du Chapital
Théâtre et lecture
 À partir de 12 ans
Pont-Saint-Pierre
 Salle Calvo

SAM. 22 JANV. | 18H
Esquive
Histoire à rebonds
Sortie hors les murs >
Cirque théâtre d'Elbeuf
 Départ en car de la CDCLA
 Sur réservation*



INFOS ET RÉSA * CDCLA : Communauté de communes Lyons Andelle : 02 32 49 61 27
 ** OTLA : Office de tourisme Lyons Andelle : 02 32 49 31 65



© Aurélien Papa - Département de l'Eure

FÊTE & COMMÉMORATIONS

SAM. 18 SEPT. | 14H

Fête foraine / Feu d'artifice / Repas

Par Le FLEP
Vandrimare
Centre socio-culturel

SAM. 25 SEPT.

Soirée dansante

Par les Roses d'Automne
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

SAM. 2 OCT.

Soirée tartiflette

Par Festil'Hogues
Les Hogues
Salle des fêtes

DIM. 3 OCT. | 12H

Repas des anciens

Par la municipalité
Houville-en-Vexin
Salle des fêtes

SAM. 9 OCT.

Repas dansant

Val d'Orger / Gaillardbois
Salle des fêtes

9-10 OCT.

Fête communale

Par le comité des fêtes
Lyons-la-Forêt
Halles et Verger
conservatoire

DIM. 17 OCT. | 12H

Soirée choucroute

Par Les anciens travailleurs
Bacqueville
Salle des fêtes

DIM. 17 OCT. | 12H

Couscous

Par "Génération mouvement"
Val d'Orger / Grainville
Foyer rural

DIM. 17 OCT.

Fête de la pomme

Par Le FLEP
Vandrimare
Centre socio-culturel

VEN. 22 OCT.

Soirée à thème

Par la municipalité
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

SAM. 23 OCT.

Soirée des bénévoles

Par le comité de fêtes
Romilly-sur-Andelle
Salle du C.A.R.R.E.

24 OCT. | 9H-17H30

Salon automne

Club philatélique
Pont-Saint-Pierre
Salle Calvo

JEU. 11. NOV.

Banquet

Par l'UNC AFN
Romilly-sur-Andelle
Salle du C.A.R.R.E.

SAM. 20 NOV.

Repas dansant

Val d'Orger / Gaillardbois
Salle des fêtes

SAM. 27 NOV. | 19H30

Soirée Beaujolais

Par Bacqueville en fête
Bacqueville
Salle des fêtes

SAM. 4 DÉC.

Repas dansant

Par Romillython
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

DIM. 12 DÉC. | 14H

Arbre de Noël

Par la municipalité et le comité
des fêtes
Houville-en-Vexin
Salle des fêtes

DIM. 12 DÉC.

Arbre de Noël

Rosay-sur-Lieure
Salle des fêtes

DIM. 12 DÉC.

Noël de la commune

Par la municipalité
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

SAM. 18 DÉC.

Fête de Noël

Letteguives

VEN. 31 DÉC.

Saint-Sylvestre

Par le comité des fêtes
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

SPORT

VEN. 15 OCT. | 19H30

Les lauréats sportifs

Par la CDCLA
Fleury-sur-Andelle
Gymnase

SAM. 13 NOV.

Loto

Par Festil'Hogues
Les Hogues
Salle des fêtes

DIM. 28 NOV.

Boussole des coteaux

Par Authentik aventure
Romilly-sur-Andelle
Salle du C.A.R.R.E.

DIM. 5 DÉC. | 9H30

Foulées beaudinoises

Par l'essor Beaudinois
Bourg-Beaudouin
Salle des fêtes et stade

15-10-2021 • 19H30
FLEURY-SUR-ANDELLE

LAURÉATS
SPORTIFS
2019.20

 Lyons Andelle
Communauté de communes



FOIRE À TOUT & MARCHÉS

DIM. 12 SEPT.

Foire à tout

Par le comité des fêtes
Vascoeuil

SAM. 18 SEPT.

Foire à tout

Par Festil'Hogues
Les Hogues
Terrain salle des fêtes

SAM. 18 SEPT. | 13H-19H

DIM. 19 SEPT. | 9H-12H

Bourse sport

Par l'Atelier de Danse
Fleury-sur-Andelle
Salle Fontaine Rosette

DIM. 19 SEPT.

Foire à tout

Radepont
Grande rue

DIM. 19 SEPT. | 7H-18H

Foire à tout

Par Le FLEP
Vandrimare
Centre socio-culturel

SAM. 9 OCT.

Bourse aux vêtements

Par l'association Tout en couleurs
Radepont
Salle des fêtes

DIM. 24 OCT.

Foire à tout

Par Grainville Détente Loisirs
Val d'Orger (Grainville)
Rue de la grand mare

SAM. 30 OCT. | 14H-19H

DIM. 31 OCT. | 9H-17H

Marché fermier et artisanal

Par l'association sport et culture
Bacqueville
Salle des fêtes



LUN. 1^{ER} NOV. | 10H-17H

Marché artisanal

Par l'Essor Beaudinois
Bourg-Beaudouin
Salle des fêtes

6-7 NOV.

Foire aux jouets

Par La Passerelle
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

SAM. 13 NOV.

Bourse aux jouets et matériel puériculture

Par l'association Tout en couleurs
Radepont
Salle des fêtes



DIM. 5 DÉC.

Marché de Noël

Par Romillython
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

11-12 DÉC.

Marché de Noël

Par le comité des fêtes
Lyons-la-Forêt
Halle de Lyons

DIM. 12 DÉC.

Marché de Noël

Par Festil'Hogues
Les Hogues
Salle des fêtes



LOTOS

18-19 SEPT.

Par le RPFC
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

DIM. 26 SEPT.

Par les Roses d'Automne
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

VEN. 1^{ER} OCT. | 19H30

Par l'Outil en main
Ménesqueville
Salle polyvalente

SAM. 9 OCT. | 19H30

Par Les petites Canailles
Ménesqueville
Salle polyvalente

9-10 OCT.

Par l'UNC
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

23-24 OCT.

Par la MJC ALER
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

VEN. 5 NOV.

Par La Passerelle
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

DIM. 14 NOV. | 19H30

Par le comité des fêtes & les «Boules de la Lieure»
Ménesqueville
Salle polyvalente

SAM. 20 NOV. | 19H30

Par le comité des fêtes
Houville-en-Vexin
Salle des fêtes

SAM. 20 NOV. | 18H

Par "Détente loisirs"
Val d'Orger / Grainville
Foyer rural

SAM. 4 DÉC. | 19H30

Par les "Petites Canailles"
Ménesqueville
Salle polyvalente

18-19 DÉC.

Par Romillython
Romilly-sur-Andelle
Complexe Louis Aragon

info Jeunes

Lyons Andelle

EXPLORER LES POSSIBLES



TU AS ENTRE 11 ET 30 ANS.

TU AS DES QUESTIONS SUR :

- ➔ L'emploi, la formation, les stages
- ➔ La vie pratique : logement, santé, droits, démarches administratives...
- ➔ Les loisirs, sports, vacances
- ➔ Un départ à l'étranger pour travailler, étudier, faire du volontariat international



Contact

Sabrina Geneslay - info-jeunes@cdcla.fr
02 32 49 61 27 - 07 57 41 26 61 - www.cdcla.fr
Communauté de communes Lyons Andelle :
♦ du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
♦ le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

2021
OUVERTURE
DE SAISON
2022

L'idéal bal



PERRIERS-SUR-ANDELLE

Site de Colmont

[près de l'église]

Soirée festive en plein air - Bal - Surprises musicales - Apportez votre pique-nique
ENTRÉE LIBRE & GRATUITE + d'info : www.cdcla.fr - 02 32 49 61 27

